

# Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022

Fonds régions et ruralité – volet 2



14 juin 2023

# Rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022

## Fonds régions et ruralité – volet 2

Au printemps 2020, le gouvernement du Québec signait avec la MRC de La Mitis une entente relative au Fonds régions et ruralité -volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Le but de ce Fonds est de permettre à la MRC d'assumer sa compétence dans le soutien au développement local et régional. Pour ce faire, elle a mis en place des politiques de soutien favorisant la réalisation des objets ciblés dans l'Entente soit : la mobilisation des communautés, le soutien à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Plus précisément, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, la MRC a adopté un plan stratégique faisant état des priorités d'intervention sur lesquelles elle désire agir.

L'année 2022 a vu une reprise lente des activités malgré que la pandémie tirait à sa fin. Bien des obstacles étaient toujours présents et se sont fait particulièrement ressentir au niveau de la mobilisation et de l'engagement. Le retour à la concertation s'est fait de façon graduelle. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour permettre la réalisation de certaines activités et encore une fois, la communauté mitissienne a démontré sa capacité de résilience face aux différents défis. Ainsi, malgré la situation difficile, bien des activités et initiatives ont quand même été mises de l'avant.

L'année 2022 a été également marquée par l'arrivée importante d'un nouveau groupe d'élus et d'élus avec la tenue des élections municipales en novembre 2021. Cette nouvelle cohorte représente un peu plus de 50 % du nouveau Conseil de la MRC. Ainsi, plusieurs nouvelles personnes travailleront et apporteront leur expertise pour permettre à l'ensemble de la communauté mitissienne de rebâtir et innover de plus belle pour assurer un développement cohérent selon les principes de développement durable et ce, par la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destiné aux municipalités, aux organisations et aux individus.

Ce rapport dresse donc les activités tenues et financées à partir de l'entente. Il est présenté en trois sections soit :

1. Bilan des activités par priorités d'intervention ;
2. Liste des aides consenties ;
3. Délégation à Mitis en Affaires.

## 1) Bilan des activités par priorités d'intervention

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités réalisées au cours de la période visée, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, selon les priorités d'intervention et le montant du Fonds Régions ruralité (FRR) qui y a été affecté.

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
<b>Renforcer notre gouvernance</b>	Favoriser la collaboration et la concertation MRC/ municipalités dans un esprit de cohésion régionale	Maintien d'une offre de service en communication	98 936 \$
		Adhésion au soutien d'une plateforme de concertation régionale (CRD)	20 997 \$
		UQAR Projet de recherche (Élus comme leader territoriale)	4 042 \$
<b>Développer et promouvoir notre potentiel attractif</b>	Affirmer et renforcer notre histoire et identité culturelle	Partenaire de l'entente territoriale avec le CALQ	15 000 \$
		Projets réalisés dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2024	30 524 \$
		Politique de reconnaissance des organismes culturels	15 000 \$
	Maintenir et bonifier notre développement récréotouristique à l'année	Soutien au Parc régional de la rivière Mitis	90 461 \$
		Tourisme BSL	678 \$
		SADC Témiscouata (produit vélo)	469 \$
		Route des Monts Notre-Dame	3 000 \$
<b>Assurer une gestion responsable de nos ressources</b>	Assurer le maintien et l'optimisation du potentiel agricole et forestier	Soutien au développement agroalimentaire	102 354 \$
		Soutien à ARTERRE	2 000 \$
		Soutien travailleur de rang	2 000 \$
	Protéger et mettre en valeur les paysages, le		

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	Activités ou initiatives	Montant FRR
	patrimoine et les milieux naturels	Soutien au développement en environnement	69 362 \$
<b>Assurer une vitalité de nos milieux</b>	Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans l'aménagement de leur territoire	Soutien à l'aménagement	105 000 \$
	Soutenir les municipalités et les communautés dans leur développement économique, culturel et social	Soutien au développement culturel	43 875 \$
		Soutien à l'entrepreneuriat	510 000 \$
		Soutien au développement rural	121 262 \$
		Soutien à la démarche MADA et stratégie jeunesse	54 053 \$
		Élaboration d'un plan d'action pour l'immigration	22 825 \$
		Soutien aux médias communautaires, en sécurité alimentaire et en travail de rue	55 000 \$
	Soutenir et superviser l'ensemble de l'équipe de développement ainsi que l'entente	Direction du service de développement	127 346 \$

## 2) Liste des aides financières consenties

Dans cette section, nous présentons les aides financières qui ont été consenties à des organismes. Celles-ci sont réparties selon deux tableaux. Le premier tableau énumère les organismes ayant bénéficié d'un octroi financé par l'entremise de la politique de soutien aux initiatives régionales. Le deuxième tableau présente les projets ayant reçu une aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux initiatives culturelles.

Le tableau suivant présente les projets qui ont reçu une aide financière de la MRC de La Mitis dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives régionales.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Chambre de commerce	Soirée reconnaissance	2 000 \$
Mitis en Affaires	Plateforme La Ruche	2 000 \$
Éco-Mitis	Haies brise-vent	4 000 \$
Office d'habitation	Service d'aide à la recherche de logement	3 500 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier du Fonds de soutien aux initiatives culturelles.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Cylia Themens	Appartenance Mitis	5 997 \$
Stéphanie Pelletier	Appartenance Mitis	5 297 \$

Ce tableau résume les différentes initiatives qui ont reçu un soutien financier de la Politique de soutien au développement agroalimentaire.

Promoteur	Titre du projet	Montant de l'aide
Biopterre	Filière noisette	2 000 \$

### 3) Délégation à Mitis en Affaires

La MRC a signé une entente avec Mitis en Affaires et lui conférant ainsi le mandat en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat local.

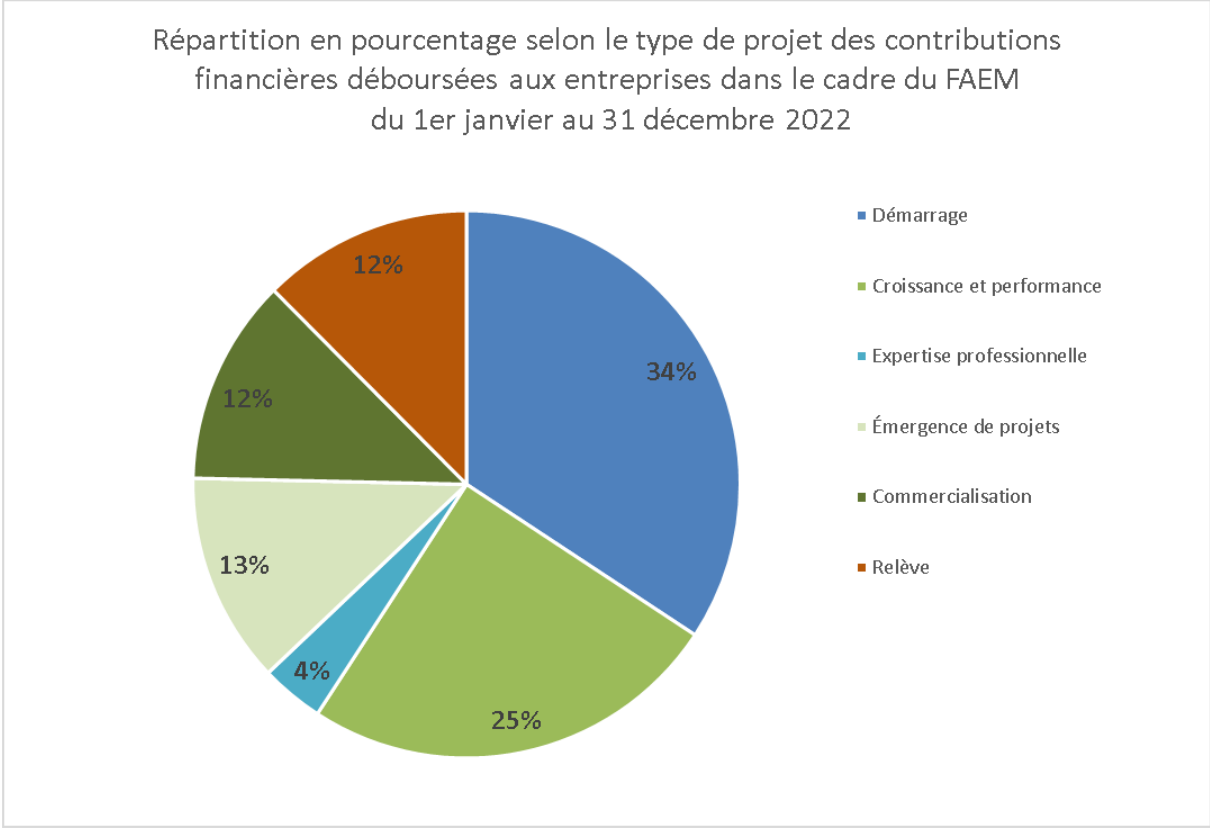
Par ce mandat, Mitis en Affaires (CLD) prend donc toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'entrepreneuriat de l'économie sociale. À ce titre, il doit aussi agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique du territoire.

Ainsi un montant de 510 000 \$ a été octroyé à Mitis en Affaires pour son fonctionnement. De par son mandat, Mitis en Affaires réserve une partie de cette enveloppe pour un soutien direct aux entreprises par le biais du Fonds d'accompagnement des entreprises de La Mitis (FAEM)<sup>1</sup>. Le total du montant octroyé aux projets est de 40 160 \$.

<sup>1</sup> Afin de respecter la politique de confidentialité signée avec les entreprises, seul le secteur d'activité est mentionné.

Le graphique suivant présente donc la répartition entre les différents types de projets soutenus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022.

PORTRAIT GLOBAL DES PROJETS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LE FRR-VOLET 2  
DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022



Total des contributions 2022 : **40 160 \$**

**Conclusion**

Ce bilan témoigne de l'engagement de la MRC de La Mitis en faveur d'un développement local et régional fort. De plus, il démontre une culture de concertation puisque les acteurs du milieu sont invités à être parties prenantes des différentes priorités d'intervention. Bien que la MRC de La Mitis soit l'organisme désigné par le gouvernement pour la gestion et la mise en œuvre de l'entente, elle reconnaît l'importance et le rôle de l'ensemble des partenaires pour un développement cohérent qui bénéficiera à tous.